



FICHE D'ENGAGEMENT



SOCIETE DE TIR DU BASSIN DE THAU

MATCH 22 Hunter SELECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

DIMANCHE 3 MARS 2019

Début des tirs à 8 heures 30 précises.

Date limite d'inscription : 20 février 2019.

Règlement du club : L'utilisation des patins pour trépied est obligatoire.

2 cibles le matin - 1 cible l'après-midi.

Nom : _____

Prénom : _____

N° de licence : _____

Club : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Sexe : Homme Dame

Catégorie : Junior Sénior

Position : Droitier Gaucher

Utilise la même carabine que : _____

Utilise les mêmes appuis que : _____

Utilise les mêmes girouettes que : _____

Fait partie de l'équipe : _____

INSCRIPTION : _____ x 17 € = _____ €

REPAS : _____ x 17 € = _____ € Total = _____ €

Fiche d'engagement signée et accompagnée du chèque à l'ordre de la STBT à retourner à :

PUYALA Philippe - 13 rue du jeu de ballon - 34560 MONTBAZIN

Renseignements au 09 51 73 78 97 aux horaires de permanence.

Mail : stbt@free.fr

Site : <http://www.stbt.fr>

Signature du tireur :